

FOURNITURE D'EAU POTABLE ABONNEMENT -- SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES --

Formulaire à compléter, signer puis adresser à Grand Belfort Communauté d'Agglomération

DESIGNATION DE SYNDIC DE COPROPRIETE

REFERENCE SITE : (à rappeler pour toute correspondance)

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES – ABONNE ET PAYEUR DE L'ABONNEMENT

Dénomination de la copropriété desservie :

Adresse desservie :

Code Postal : Commune : Nbre de logements :

DESIGNATION DU SYNDIC DE COPROPRIETE – REF. CONTRAT : (à rappeler pour toute correspondance)

Syndic bénévole

Nom : M. Mme Prénom :

Complément du nom : Date de naissance :

Téléphone : Mobile : Courriel :

Syndic professionnel

Raison sociale :

N° de SIRET : Code APE :

Nom et prénom du référent : Fonction :

Téléphone : Mobile : Courriel :

ADRESSE DE FACTURATION DU SYNDIC DE COPROPRIETE

N° : Rue :

Code postal : Commune :

CONTRAT ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Relevé du compteur d'eau à la date du changement de syndic :

Index : m³ (**UNIQUEMENT les chiffres noirs ou avant la virgule**) Numéro de compteur :

Le syndicat des copropriétaires déclare accepter toutes les conditions, charges et obligations énoncées dans le(s) règlement(s) du service dont il reconnait avoir eu connaissance.

Le syndicat des copropriétaires déclare désigner le syndic ci-dessus pour l'envoi et le règlement des factures de la copropriété rappelée en objet. Le nouveau syndic sera destinataire des factures émises par Grand Belfort Communauté d'Agglomération à compter du :

Le syndic de copropriété mandaté est informé qu'il devra prendre en charge toutes les factures émises ou en cours de recouvrement pour la copropriété ici désignée durant la validité de son mandat, quelle que soit la période de consommation concernée.

Le syndicat des copropriétaires est informé que la continuité du service d'alimentation en eau potable sera assurée en cas d'absence de syndic et qu'il reste directement redevable de toutes les consommations facturables, y compris en l'absence de syndic.

Consultez nos informations et gérez votre contrat sur l'agence en ligne : www.grandbelfort.fr Rubrique Eau et Assainissement

EN CAS D'ABONNEMENT PAR VOIE DEMATERIALISEE, je suis informé que la signature du présent contrat vaut pour une commande AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT.

Fait à : Signatures :

Le :

L'abonné

Louis HEILMANN
Vice-Président Eau Assainissement

L'abonné bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature de sa demande d'abonnement.

Je demande l'exécution immédiate du contrat avant expiration du délai de rétractation. Je m'engage à payer ma consommation en cas d'exercice ultérieur du droit de rétractation (formulaire Droit de rétractation à compléter uniquement si vous souhaitez mettre fin à votre abonnement sous 14 jours).

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de l'abonnement et de la facturation de l'eau et de l'assainissement. Les destinataires des données sont les agents administratifs et techniques de la Direction de l'Eau et de l'Environnement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Direction de l'Eau et de l'Environnement Place d'Armes 90000 BELFORT. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.